



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



ASSOCIATION RÉGIONALE DE PÊCHE
**NOUVELLE-
AQUITAINE**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2023
ÉDITION

ARP-NA

Association Régionale des Fédérations de
Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
de Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

Edit'eau	P.1
Mission et gouvernance	P.2
Rapport Moral	P.5
Signature convention régionale	P.6
Structuration de la Pêche de loisir	P.7
Les partenariats	P.8
Des indicateurs communs	P.9
Gouvernance écologique	P.10
One Health	P.11
Développement du loisir pêche	P.12
Animation du réseau	P.13
Dynamisation AAPPMA	P.14
SANA2023	P.15
Communication	P.16
Plaquette missions	P.17
Vidéos PNA	P.18
Valorisation de nos missions	P.19

EDIT'EAU



MATHIEU LABROUSSE, PRÉSIDENT DE L'ARP-NA

LA FORCE D'UN RÉSEAU : LA SOLIDARITÉ

Face aux menaces qui planent sur nos écosystèmes aquatiques, nous devons réagir. Le réchauffement climatique, le cormoran, les pollutions doivent faire l'objet de toute notre attention. L'expression heureuse comme un poisson dans l'eau se fera désormais de plus en plus rare dans la bouche de nos adhérents. Les scientifiques prévoient des réductions des débits des cours d'eau allant jusqu'à 40% en été dans la Région. Nous devons nous adapter, nous devons réagir, nous devons nous positionner. Remarquons que les atteintes ne sont pas toutes d'origine naturelles

Le courant antispécisme, érigé en dogme, conduit désormais certains intégristes à considérer les vies humaines et animales comme égales. Il nous appartient de garder raison. Ensemble, soyons vigilants et prêts à contrer ces attaques fallacieuses sans fondement scientifique.

L'union a fait et fera notre force face à toutes ses menaces et le réseau des SAPL saura se montrer efficace dans la solidarité, qui doit être le moteur de nos actions. L'animation du réseau, souvent oubliée, parfois négligée reste le garant de notre avenir. La formation des bénévoles, le soutien aux AAPPMA, l'accompagnement de nos élus sont autant de chantiers à mener pour atteindre cet objectif.

Construisons ensemble notre avenir, les solutions sont à notre portée.

MISSION ET GOUVERNANCE



LES MISSIONS DE L'ARP-NA

Les missions de l'ARP-NA (Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Nouvelle-Aquitaine) s'articulent autour de 4 axes nodaux qui guident notre action quotidienne.

1. **Protection de la biodiversité**
2. **Développement du loisir et tourisme pêche**
3. **Éducation à l'environnement**
4. **Gouvernance écologique**

L'Association Régionale a pour mission :

- d'assurer sur le plan régional toutes les liaisons nécessaires avec les élus et les services de la Région et de centraliser les informations
- de contribuer à la protection de la biodiversité aquatique et au développement durable des territoires par la promotion du loisir pêche
- d'animer le réseau des personnels des structures adhérentes afin de favoriser des liens avec la Région et autres partenaires
- de participer à la définition d'orientations régionales pour le loisir pêche, le tourisme, la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles
- de favoriser la mutualisation des moyens et de contribuer à sa mise en œuvre
- de contribuer à l'animation et à l'adaptation des politiques territoriales
- d'être force de proposition et d'avis auprès de la Région sur tout aménagement ou mesure relatifs à la qualité des milieux aquatiques, à leurs peuplements piscicoles et à la pratique de la pêche de loisir
- d'animer la représentation des Structures Associatives de Pêche de Loisir (SAPL) dans les instances de gouvernance régionales

GOVERNANCE

Pour accomplir la mission qui lui est confiée, l'ARP-NA est représentée par un bureau composé de 9 membres et d'un conseil d'administration de 24 membres. L'Assemblée générale est quant à elle composée de 36 membres (le Président et 2 délégués par FDAAPPMA).

LE BUREAU

Mathieu Labrousse, **Président**
André Lesage, **1er Vice-Président**
Jean-Michel Grignon, **2ème Vice-Président**
Patrick Charbillanges, **3ème Vice-Président**
Gilles Brichet, **4ème Vice-Président**
Alain Daly, **Trésorier**
Daniel Bourdie, **Trésorier-adjoint**
Jean-Louis Molinié, **Secrétaire**
Jean-Michel Ravailhe, **Secrétaire-adjoint**

LES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Francis Touron
Jean-Marie Rampoux

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Mathieu Labrousse (16)
- Yves Morinet (16)
- Gilles Brichet (17)
- Fabrice Pigeau (17)
- Patrick Chabrillanges (19)
- Michel Faure (19)
- Christian Perrier (23)
- Roger Virlogeux (23)
- Jean-Michel Ravailhe (24)
- Alain Daly (24)
- Daniel Bourdie (33)
- Dominique Duphil (33)
- André Lesage (40)
- Michel Vincent (40)
- Jean-Louis Molinié (47)
- Alain Lartigue (47)
- François Chenel (64)
- Alain Barrabes (64)
- Jean-Michel Grignon (79)
- Philippe Courtin (79)
- Francis Bailly (86)
- Christian Delavault (86)
- Jean-Christophe Boireau (87)
- Julien Buisson (87)



Conseil d'administration ARP-NA, Périgueux

GOUVERNANCE

LA REPRÉSENTATIVITÉ EXTERNE

MATHIEU LABROUSSE, CONSEIL RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE, CONSEILLER, DÉLÉGATION EAU/PÊCHE/CHASSE, COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME (CRT) DE NOUVELLE-AQUITAINE, ADMINISTRATEUR

ALAIN DALY, CESER DE NOUVELLE-AQUITAINE, CONSEILLER

MATHIEU LABROUSSE, **ALAIN DALY**, **ALIX GILLES-BON** COMITÉ RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ DE NOUVELLE-AQUITAINE, MEMBRES

GILLES BRICHET, AGENCE RÉGIONALE POUR LA BIODIVERSITÉ (EPCE), ADMINISTRATEURS



LA REPRÉSENTATIVITÉ INTERNE

JEAN-MICHEL RAVAILHE, MEMBRE DU BUREAU DE LA FNPf

MATHIEU LABROUSSE, **GILLES BRICHET**, **DANIEL BOURDIE**, MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FNPf

JEAN-MICHEL GRIGNON, REPRÉSENTANT AUPRÈS DU SNSAPL

CHRISTIAN DELAVAUT, **JEAN-MICHEL GRIGNON**, **DANIEL EUDENBACH**, **JEAN-MICHEL RAVAILHE**, **ANDRÉ LESAGE**, **YVES LOUROUSE**, **ALAIN LARTIGUE**, **PATRICK CHABRILLANGES**, **ALIX GILLES-BON**, MEMBRES DU COMITÉ RÉGIONAL DE LABELLISATION



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Dans un monde en perpétuelle et rapide évolution, nous devons nous adapter. Nouveaux règlements d'intervention, nouvelles conditions météorologiques, gestion professionnalisée, nouveaux codes de communication, nouveaux outils, nouveaux interlocuteurs : ce sont autant de défis à relever avec réactivité. Les attentes des partenaires vis à vis de notre réseau sont grandes. Celles des pêcheurs le sont tout autant. Les actions menées en 2023 illustrent cette volonté de répondre efficacement à ces enjeux. La convention régionale permet de guider nos actions, tant en termes d'acquisition de la connaissance et de structuration de la donnée que de renforcement des partenariats : travail avec l'observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine, travail avec l'Agence Régionale pour la biodiversité, des chantiers futurs s'ouvrent à nous et il nous appartient de les inscrire dans la nouvelle convention en cours d'élaboration.

L'ARP-NA est constamment à votre écoute pour l'amélioration des outils déployés. Le volet développement n'est certainement pas laissé de côté et les actions sont nombreuses. Je prendrais pour exemple le cycle de formation communication qui a bénéficié à l'ensemble des fédérations. Quel pas en avant !

En outre, l'évolution de la politique régionale en termes d'éducation à l'environnement nous interroge et nous pousse à envisager des solutions nouvelles.



Nous le répétons, plus que jamais, **l'échelon régional** trouve sa pertinence en termes d'animation du réseau, de cohésion et de mutualisation. Les journées techniques régionales rencontrent un vrai succès et répondent aux besoins des fédérations. Ces retours d'expériences sont aujourd'hui essentiels.

Les missions et les besoins des FDAAPPMA grandissent et se diversifient. Pour pouvoir les accompagner, l'ARP-NA doit se doter de moyens nouveaux. La FNPF a su répondre à cette demande en accompagnant mieux cet intermédiaire désormais indispensable.

Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du conseil d'administration qui ont su enclencher une dynamique positive grâce à leur unité, leur dialogue et leur mutuelle bienveillance. Nous avons réussi l'union des trois régions. Ensemble, grâce à cette force collective, nous serons en mesure de construire un avenir fluide.

Mathieu Labrousse

UNE CONFIANCE RENOUVELÉE : UN PARTENARIAT QUI FAIT MOUCHE

Signature de la convention 2022-2024
La Région Nouvelle-Aquitaine s'engage à nouveau auprès du réseau pêche

Le 26 juin 2023, la Région a rappelé son soutien auprès de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique fédérant les douze FDAAPPMA de Nouvelle-Aquitaine. A travers cette collaboration, véritable partenariat humain et technique, les territoires s'en trouvent dynamisés.

Les actions soutenues par la collectivité régionale et conduites par les fédérations de pêche et de protection du milieu aquatique relèvent de plusieurs axes : **Axe A)** la protection et la restauration du milieu aquatique, **Axe B)** le développement de la pêche de loisir et du tourisme halieutique, **Axe C)** l'éducation à l'environnement et **Axe D)** la participation à la gouvernance du développement durable.

Ce financement régional constitue un véritable levier pour mettre en oeuvre des actions constructives pour le bénéfice de tous au sein des territoires.

L'ARP-NA, reconnue et accompagnée comme tête de réseau impulse une dynamique en accord avec les stratégies et feuilles de routes régionales (Néo Terra 2, Stratégie régionale sur l'eau, SRADDET, ENEDS, touristique, One Health...). Le rôle de "partenaire structurant" incombe à l'ARP-NA et est reconnu par la collectivité.



Cette nouvelle convention reconnaît l'expertise et le professionnalisme des FDAAPPMA et démontre la volonté de la Région à accompagner les acteurs qui agissent efficacement pour la sauvegarde de la biodiversité, la protection des habitats et le développement du territoire.



LE PRÉSIDENT DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, ALAIN ROUSSET, LORS DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION. LE 26 JUIN 2023 À BOURGANEUF

L'ORGANISATION DE LA PÊCHE DE LOISIR EN FRANCE

La FNPF coordonne les actions de plus de **3700** Associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA), réunies au sein de 94 fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique (FDAAPPMA), elles-mêmes regroupées en **6 Unions de Bassin** (pour le volet protection des milieux aquatiques en concordance avec l'organisation étatique des Agences de l'eau) et en 13 **Associations régionales** (en concordance avec le Conseil régional pour les volets développement et promotion du loisir, éducation à l'environnement et biodiversité).

L'ensemble de ces structures regroupe près de **1000 salariés** et **40 000 bénévoles** qui s'activent pour le développement du loisir pêche et la protection des milieux aquatiques. L'ensemble des structures de la pêche de loisir représente le plus important mouvement associatif national.

1,5 MILLION DE PÊCHEURS

Et qui s'occupe des poissons migrateurs ?

- MIGRADOUR : Migrateurs Adour
- MIGADO : Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre
- MIGAPI : Migrateurs Artois Picardie
- LOGRAMI : Loire Grands Migrateurs
- BGM : Bretagne Grands Migrateurs
- NGM : Normandie Grands Migrateurs
- SEINORMIGR : Seine-Normandie-Nord Migrateurs
- ASR : Association Saumon Rhin
- MRM : Migrateurs Rhône Méditerranée

Et en Nouvelle-Aquitaine !

NOMBRE D'ADHÉRENTS PAR DÉPARTEMENT 2022

Charente : 14 205
Charente-Maritime : 21 862
Corrèze : 13 479
Creuse : 6 373
Dordogne : 20 501
Gironde : 31 153
Landes : 25 146
Lot-et-Garonne : 15 032
Pyrénées-Atlantiques : 20 366
Deux-Sèvres : 18 581
Vienne : 16 929
Haute-Vienne : 14 512

218 139 ADHÉRENTS

UNE DESTINATION PÊCHE PRIVILÉGIÉE

SELON L'ÉTUDE TOURISME HALIEUTIQUE NOUVELLE-AQUITAINE 2019

142 PARCOURS LABELLISÉS **FAMILLE, PASSION ET DÉCOUVERTE**

PARTENARIATS



La FNPF dispose d'un fonds annuel destiné à aider à la structuration fonctionnelle des Associations Régionales et des Unions de Bassin.

L'ARP-NA a bénéficié en 2023 de 47 500€ à ce titre.

L'ARP-NA a bénéficié en 2023 d'une subvention pour actions de 15 000 € (Foire de Bordeaux et réalisation de films).



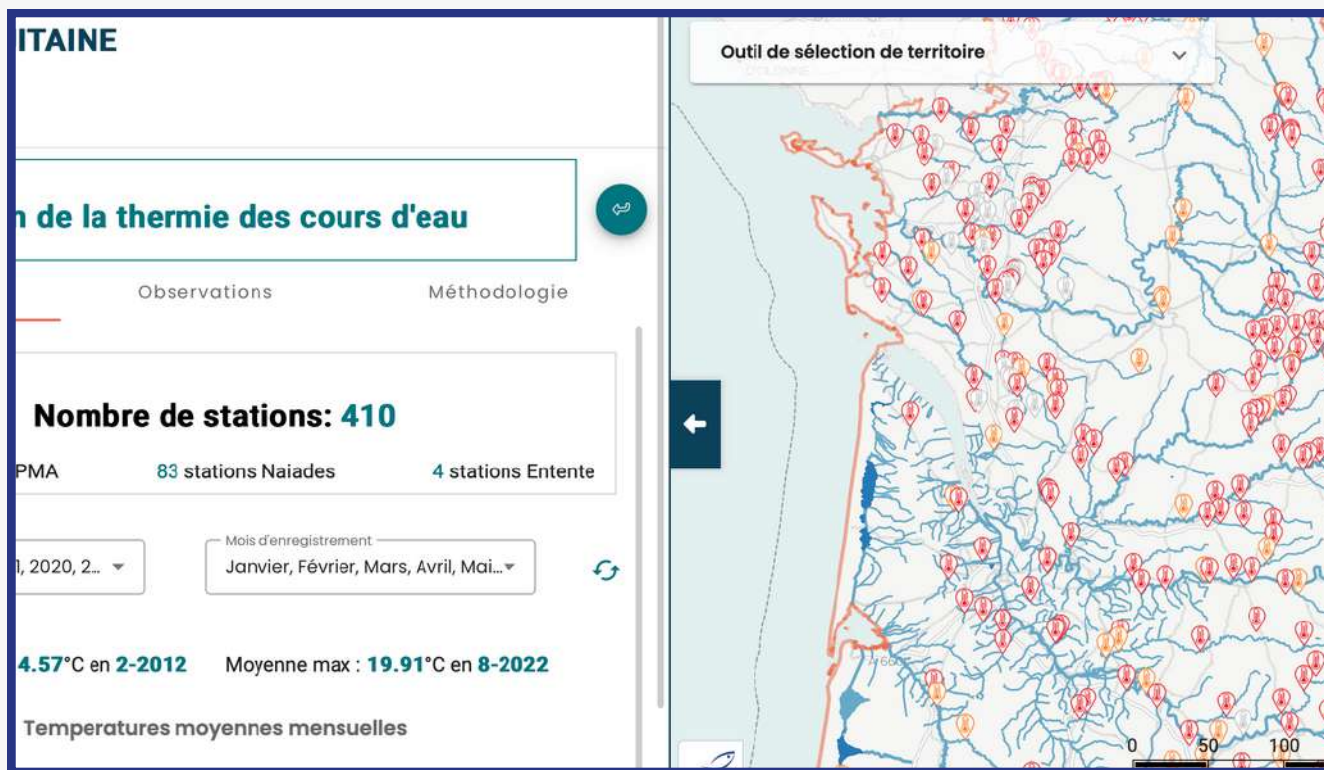
La Région partenaire technique et financier incontournable a soutenu l'ARP-NA en 2023 à hauteur de :

Axe A : 490 299 € pour les actions de préservation et de restauration de la biodiversité (études, travaux...).

Axe B : 202 238 € ont été votés pour des projets de développement touristique et du loisir pêche (pontons PMR, parcours labellisés...)

Axe C : 159 731 € ont été attribués pour le programme d'actions ENEDS (Education Nature Environnement pour un Développement Soutenable)

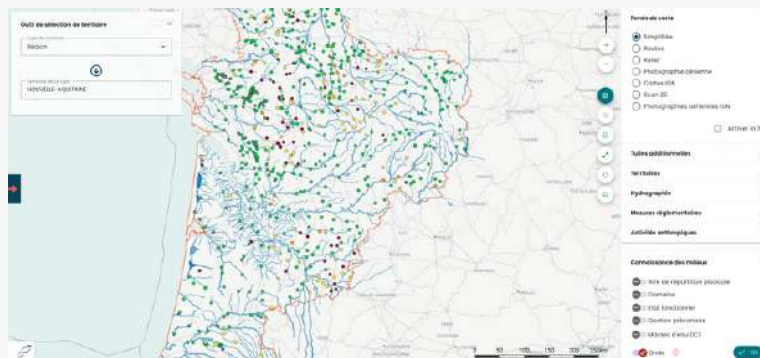
DU WEBPDPG AU GÉOPORTAIL : VERS DES INDICATEURS COMMUNS



Un réel besoin de structuration de la donnée à l'échelle supra départementale est exprimé de la part des partenaires institutionnels. Pour y répondre, les douze FDAAPPMA de Nouvelle-Aquitaine se sont dotées d'un outil commun, véritable outil métier : le webpdpd. Ce dernier, développé par la société Nanogis est plébiscité par plus de soixante fédérations départementales en France. Il permet de banqueriser et de valoriser la donnée afin de faciliter la prise de décision politique.

Une vision plus large, à une échelle régionale a été réclamée. C'est pourquoi le "Géoportail Pêche Nouvelle-Aquitaine" a vu le jour. Cette cartographie externalisée, en permanente évolution, constitue une véritable vitrine de l'expertise de nos FDAAPPMA. Des indicateurs sur la thermie, sur les écoulements et sur les populations de poissons sont maintenant disponibles et offrent aux décideurs les clés d'une meilleure gestion.

Les données issues des WEBPDPG départementaux alimentent en continu le Géoportail Pêche Nouvelle-Aquitaine régional.



Un développement continu et évolutif permet de mettre à disposition des partenaires des données fiables et actualisées. Ci-dessus, les stations ONDE menant sur les relevés du réseau du réseau national des étiages

GOVERNANCE ÉCOLOGIQUE



Plus que jamais, les FDAAPPMA participent à la gouvernance écologique de la Région. Présents au sein de l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARBNA), au Comité Régional de Biodiversité (CRB), au CESER, au Conseil Régional et dans tous les organismes ayant trait à la gestion de l'eau et à la biodiversité aquatique, les pêcheurs veillent. Ils proposent avec une parfaite connaissance de leur territoire, des solutions pragmatiques. Ces avis sont précieux et répondent aux sollicitations de nombreux organismes (ARBNA, CRB, etc).

Ces actions sont passionnantes mais très prenantes, c'est pourquoi les bonnes volontés sont les bienvenues pour une représentation efficace.

Faire c'est bien encore faut-il faire savoir ; soyons des ambassadeurs efficaces de la protection des milieux aquatiques et pour cela, développons des outils de communication et de valorisation performants comme le géoportail pour les élus et les réseaux sociaux pour le grand public.

FOCUS SUR LE CESER

La nouvelle mandature du CESER débute dans un contexte de bouleversements : crise écologique, crise sociale, crise agricole, révolution digitale et plus que jamais le rôle de cette assemblée sera de faire porter la voix de la société civile. Notre représentant, M. Alain Daly, oeuvre quotidiennement à défendre les intérêts des pêcheurs, mais avant tout, ceux de l'eau, de la biodiversité et des écosystèmes aquatiques. Avec près de 6 réunions par mois, les dossiers sur lesquels nous avons pu exprimer notre avis sont nombreux : disponibilité de la ressource en eau, énergies renouvelables, transition vers une économie décarbonée etc, énergies renouvelables, déchets dans la commission environnement. Nous sommes également représentés en groupements inter-assemblées (GIA) : agriculture, finances et environnement.

Vous pourrez retrouver le bilan de l'année 2023 en suivant ce lien : https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/sites/default/files/2023-12/CeserNA_BilanMandature_2023_A4_Final_Couv_web.pdf



ONE HEALTH

QUEL RÔLE DOIVENT JOUER LES STRUCTURES DE LA PÊCHE DE LOISIR ?

La santé occupe une place déterminante dans la politique régionale, à travers l'ambition **One Health**, c'est à dire, une seule santé, humaine, environnementale et animale.

Cette approche impose d'assurer le croisement des connaissances et des réflexions en matière de santé humaine, animale et de critères environnementaux. Car ils sont tous liés. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 20 % des cancers seraient d'origine environnementale. La crise sanitaire nous a montrés, quant à elle, les risques de multiplication des zoonoses (maladies ou infections qui se transmettent de l'animal à l'homme).

Cette approche ne met pas en avant que des risques. Elle se traduit aussi par des opportunités, à l'image des poissons, qui incarnent de par le sensibilité, de véritables bio-indicateurs de l'état des cours de santé des cours d'eau.

Ainsi, grâce à l'expertise des FDAAPPMA, solidement épaulées par l'expérience de l'Association Santé Poissons Sauvages (ASPS), une méthodologie dite "écopathologie" est déployée par la FDAAPPMA de la Gironde. Notons que le développement d'un module "écopathologie" en lien avec le WEBPDGP est à l'oeuvre.

Vers la constitution d'un réseau de suivi ?

La DREAL Nouvelle-Aquitaine a également exprimé le souhait de se reposer sur les FDAAPPMA et leur réseau pour mettre en place un réseau de suivi environnemental.

Objectifs de l'action :

Le développement d'un réseau de surveillance de la santé des poissons sauvages en Nouvelle-Aquitaine a trois objectifs :

- Détecter précocement l'émergence de maladie chez les poissons sauvages
- Surveiller l'évolution de la distribution spatio-temporelle des maladies détectées sur le territoire
- Contribuer à la surveillance de l'état de santé des écosystèmes aquatiques.

Ces objectifs reposent d'une part sur la détection de signaux démographiques anormaux sur le terrain, en cas de mortalité/morbidité anormale ou de découverte récurrente de lésions insolites lors de la préparation de poissons pêchés, et d'autre part sur la mesure programmée de l'indice pathologique de poissons capturés.

Les données du réseau permettront de :

- contribuer à la connaissance scientifique
- aider à la décision publique pour agir et renforcer la position des FDAAPPMA comme premiers fournisseurs de données "milieu"



DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

PRENDRE SA CARTE DE PÊCHE, C'EST PARTICIPER À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE COMITÉ RÉGIONAL DE LABELLISATION S'EST RÉUNI 5 FOIS EN 2023 POUR VÉRIFIER LES DIFFÉRENTS AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS PAR LES FDAAPPMAS DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DU SCHÉMA NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE

L'ARP-NA promeut une politique de mise en valeur des parcours de pêche en vue d'améliorer leur accessibilité et leur attractivité. Un comité régional de labellisation parcourt la Région et vérifie la présence des critères obligatoires nécessaires à l'obtention des différents labels. Cette démarche permet de valoriser les parcours d'excellence de notre région, souvent fruits d'une collaboration avec les acteurs locaux. Cette dernière, bien que chronophage et onéreuse, nous inscrit parfaitement dans le développement territorial.

Il existe trois types de parcours :

Les parcours « Découverte » permettent aux débutants de découvrir et/ou de s'initier à la pêche dans les meilleures conditions d'accessibilité, de sécurité et de réussite des premières prises. Outil indispensable pour le réseau d'animation, ils doivent répondre aux exigences d'accueil d'un groupe (abri, sanitaires, sécurité...) et font l'objet d'une réglementation particulière (pêche à une canne, respect et remise à l'eau des prises).

Les parcours « Famille » sont accessibles aux familles ou groupes désirant pratiquer une pêche détente « récréative » et de qualité. De dimension variable, ils offrent des conditions de pratique proche des parcours découverte (accessibilité, confort, sécurité, sanitaires) ainsi qu'une gamme d'activités pour la famille et les groupes (jeux pour enfants, autres activités de loisir), des conditions d'accueil favorable à la détente (coin pique-nique).

Les parcours « Passion » intéressent les pêcheurs confirmés par leur haute qualité piscicole et halieutique, par celle de leur gestion et de leur peuplement. En fonction de leur localisation, de la configuration des sites, ils offrent des conditions d'accessibilité, de stationnement, des pontons de pêche, des cales de mise à l'eau des embarcations. Il pourra s'agir de parcours spécifiques : salmonidés, carpe, parcours de nuit par exemple...



ANIMATION DU RÉSEAU

CRÉER DU LIEN, VECTEUR INDISPENSABLE DE MUTUALISATION ET D'HARMONISATION

Fédérer autour d'intérêts communs, voici la mission de l'ARP-NA.

Notre association régionale constitue un lieu de concertation, de convivialité et d'échanges permettant de valoriser les retours d'expériences et les réussites de chacun. Les défis sont nombreux et il est désormais acquis qu'il sera plus facile de les relever ensemble.

Les temps d'échanges sont précieux et il nous appartient de les favoriser. Ainsi chaque année, la journée de cohésion "Pêche Nouvelle-Aquitaine" permettra de se retrouver avec plaisir. La troisième manche s'est déroulée sur dans les Pyrénées le **23 juin 2023** où l'équipe de la Dordogne s'est montrée particulièrement performante. Qui soulèvera la coupe en 2024 dans les Deux-Sèvres ?

En outre, les journées techniques régionales (JTR) s'organisent régulièrement sur différentes thématiques : garderie, données, animation etc.

Les journées de rencontre et/ou de compétition organisée par l'ARP-NA participent à cette cohésion :

20 mars 2023 : Journée "Communication sur les réseaux" à destination des élus à Bruch (47)

26 mai 2022 : Journée des présidents à Hourtin (33)

16 décembre 2023 : Coupe Régionale Nouvelle-Aquitaine (24)





DYNAMISER LA PARTICIPATION AU SEIN DES AAPPMA

Les associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) jouent un rôle crucial dans la préservation des écosystèmes aquatiques et la promotion de la pêche comme loisir durable. Pour réaliser efficacement leur mission, il est essentiel qu'elles s'appuient sur **un réseau actif et compétent de bénévoles**. La dynamisation de la participation bénévole est donc fondamentale.

Un réseau dynamique de bénévoles rime souvent avec la réalisation d'actions concrètes en permettant à l'association d'agir efficacement sur son territoire, de mener des actions concrètes d'entretien et de surveillance des cours d'eau. Les bénévoles incarnent par ailleurs souvent une interface humaine et réactive vis-à-vis des élus locaux.

Un constat a été réalisé : la formation des bénévoles est essentielle ; elle leur permet non seulement d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques mais aussi de se sentir plus confiants et impliqués dans leurs tâches. Un grand cycle de formation avait été orchestré au niveau national et décliné au niveau régional puis départemental.

Plusieurs actions sont menées en ce sens : groupe de réflexion, atelier prospective, conception de guides, atelier de formation etc.

Les bénévoles sont le cœur battant des AAPPMA, essentiels pour étendre leur impact et réaliser leur mission. En dynamisant la participation des bénévoles, le réseau des SAPL ne renforce pas seulement sa capacité à protéger efficacement les milieux aquatiques, mais il contribue également au développement de la pêche de loisir et donc des territoires.



Formation des bénévoles d'AAPPMA organisée par la FDAAPPMA 24

LE SALON DE L'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE #SANA2023



Transmissions et découvertes

Ce sont près de **190 000 visiteurs** qui ont passé les portes de la Foire internationale de Bordeaux et du Salon de l'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Le profil des visiteurs est essentiellement citadin ; les rencontres sont donc souvent l'occasion de découvertes surprenantes. Petits et grands se sont pris au jeu de la découverte des milieux et ont pu admirer la marre pédagogique qui avait été aménagée sur le stand.

L'accent a également été mis sur la **valorisation des missions menées par les FDAAPPMA** grâce aux clips réalisés en partenariat avec l'Union de Bassin Adour Garonne.

Une **double exposition** (biodiversité d'un côté et pêche de l'autre) a été créée afin d'offrir une expérience immersive permettant de sensibiliser aux enjeux de l'eau, de la fonctionnalité des écosystèmes, de la fragilité des zones humides et de la protection des milieux aquatiques. D'importants investissements financiers ont été réalisés à cette occasion.

Pour la troisième fois, l'Association Régionale des Fédérations de Pêche de Nouvelle-Aquitaine a participé au Salon de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine qui s'est tenu du **13 au 21 mai 2023**.



Le **#jepechejeprotege** a permis de rassembler plusieurs centaines de jeunes.

FORMATION COMMUNICATION

OPTIMISER LA COMMUNICATION DES FDAAPPMA SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

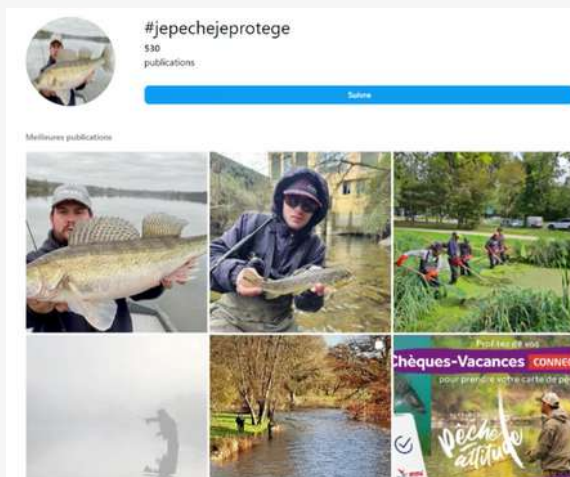
L'ARP-NA a proposé un cycle de formation aux douze FDAAPPMA de Nouvelle-Aquitaine avec pour objectif de structurer et professionnaliser le marketing et la communication digitale. La société BZIIT est intervenue auprès de 24 salariés : trois sessions de formation et présentiel et cinq sessions à distance avec l'accès à une plateforme de ressources. Un support téléphonique a également été proposé afin de personnaliser l'accompagnement de chaque chargé de communication.

L'un des objectifs était également l'uniformisation des pratiques et l'appropriation de nouveaux codes ; ainsi le #jepechejeprotege est désormais utilisé par l'ensemble des FDAAPPMA, cette pratique ayant pour effet d'alimenter un algorithme offrant une meilleure visibilité sur les réseaux à l'ensemble des publications.

Un audit digital a été réalisé en amont afin d'identifier les points faibles à renforcer et les pistes de progrès. Les communautés de chaque FDAAPPMA ont été mesurées afin de permettre une évaluation concrète de l'action.

Répartition des communautés

Fédérations Départementales						
	Fédération de Pêche de la Charente	7	👤 5 200	f 100%		
	Fédération de Pêche de la Charente Maritime	10	👤 7 132	f 79%	🎵 14%	📷 9% in 2%
	Fédération de Pêche de la Corrèze	6	👤 5 263	f 87%	📷 12%	📺 0%
	Fédération de Pêche de la Creuse	3	👤 3 100	f 100%		
	Fédération de Pêche de la Dordogne	9	👤 9 220	f 81%	📷 12%	📺 5% 🎵 2%
	Fédération de Pêche de la Gironde	13	👤 11 303	f 83%	📷 7%	📺 6% in 4%
	Fédération de Pêche de la Haute-Vienne	7	👤 9 283	f 79%	📷 14%	📺 6% 🐦 1% 🎵 1%
	Fédération de Pêche de la Vienne	7	👤 5 515	f 92%	📺 7%	📷 1%
	Fédération de Pêche des Landes	12	👤 9 006	f 79%	📷 10%	📺 5% 🎵 1%
	Fédération de Pêche du Lot-et-Garonne	7	👤 6 425	f 65%	📺 19%	📷 14% 🐦 1%
	Fédération de pêche des Pyrénées-Atlantiques	10	👤 5 806	f 88%	🐦 7%	📷 3% 📺 2%
	Fédération départementale de pêche des Deux-Sèvres	8	👤 1 952	f 97%	📺 3%	



Ce cycle de formation sera poursuivi à travers un accompagnement de l'ARP-NA sur les réseaux sociaux. Des publications seront donc proposées pour permettre aux FDAAPPMA qui le souhaitent de s'approprier les messages et / ou de les relayer. Le monitoring se poursuivra également sur l'année 2024 et un rapport mensuel sera opéré à l'ARP-NA.

NOUVELLE PÊCHE PROTECTION MILIEUX AQUATIQUES

MISSION

de terrain,
service des écosystèmes

FDAAPPMA et
leurs missions

expertise et
connaissance

éducation à
l'environnement

dynamique
multipartenariale

PLAQUETTE MISSIONS

VALORISER NOS SAVOIRS FAIRE

La communication est un axe essentiel à développer parmi les actions menées par les SAPL. Il n'est pas rare de rencontrer des partenaires qui peuvent ignorer tout ou partie de l'étendue des missions menées par les FDAAPPMA.

Ainsi, en 2023, la conception et l'édition d'une plaquette informative a été décidée. Cette plaquette présente les missions, notamment pour les volets "biodiversité" et "éducation à l'environnement". Elle est accessible sur le site internet de l'ARP-NA : www.pêche-nouvelle-aquitaine.org et a été distribuée lors des rencontres statutaires.

The image shows two pages of a brochure. The left page is titled 'MISSIONS ET ACTIONS' and 'PAGE 2'. It features the heading 'SURVEILLANCE ET PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES' and a paragraph explaining the role of the ARP (Association Régionale de Pêche) in monitoring and preserving aquatic ecosystems. Below the text is a photograph of a fish in a stream. The right page is titled 'MISSIONS ET ACTIONS' and 'PAGE 4'. It features the heading 'RESTAURATION DES HABITATS NATURELS' and a paragraph explaining the ARP's commitment to restoring natural habitats. Below the text is a photograph of a crayfish. Both pages include QR codes and contact information.



Consulter la plaquette en
scannant le QR code

UN TOUR D'HORIZON DE LA RÉGION



12 DÉPARTEMENTS / 1 RÉGION
UNE PASSION

Extrait du clip Pêche en Nouvelle-Aquitaine

DÉCOUVREZ LES DOUZE CLIPS DE VALORISATION DE LA PÊCHE EN NOUVELLE-AQUITAINE : ÉVADEZ VOUS !

LA DESTINATION PÊCHE 2:22
 La Pêche en Nouvelle-Aquitaine • 2 months ago

Pêche Nouvelle-Aquitaine en Haute-Vienne 4:20
 • 2 month

Pêche, Protection du Milieu Aquatique et 4:21
 20 000

Pêche Nouvelle-Aquitaine dans les Deux-Sèvres 5:25
 • 4 months ago

Pêche Nouvelle-Aquitaine dans les Pyrénées-Atlantiques 4:44
 23 views • 4 months ago

Pêche Nouvelle- 5:56
 5 views • 4 month

les Landes 3:56

Pêche Nouvelle-Aquitaine en Creuse 4:08
 • 4 months ago

Protection du Milieu Aquatique : les actions des FDAAPPMA 5:32

Protection du milieu aquatique : une missions fondamentale des fédérations de... 5:51

Pêche Nouvelle-Aquitaine en Creuse 4:08
 230 views • 9 months ago

La Pêche en Nouvelle-Aquitaine, la pêche en plus grand #jepecheje protege 2:11



Consulter la page Youtube de l'ARP-NA en suivant ce QR code

VALORISATION DE NOS MISSIONS

En 2023, le deuxième volet du film de valorisation des missions menées par les FDAAPPMA a été réalisé, en partenariat avec l'UFBAG. Ce clip a permis d'illustrer de manière synthétique les actions de restauration des milieux menées dans 8 départements



Cette vidéo est consultable sur les sites internet de l'UFBAG et de l'ARP-NA et a été diffusée sur les réseaux sociaux.

À destination des élus, de nos partenaires et pourquoi pas, de nos futurs collaborateurs, ce film présente les différentes missions menées par les fédérations. Ce premier volet a rassemblé sept FDAAPPMA.

NOTES



REGION
Nouvelle-Aquitaine